

Procès-verbal du **CONSEIL MUNICIPAL** du 26 janvier 2016

Présents : ARTIS Régis - ASTRIC Marc - AT Georges - FEDOU Nicolas - CALASTRENG Jacqueline - FLAGEL Magali - JOING Magaly - MAHOUT Vincent - MELENDO Rose-Marie - OULIE Joël - TOMASEK Claudie - TAPPARO Fabienne - TAULEIGNE Nathalie - VIEULLES Gilles.

Absents excusés (avec procuration) : GRATIAS Valérie (procuration à TOMASEK Claudie).

Absents excusés (sans procuration) : néant.

Absent : néant.

Secrétaire de séance : TOMAZEK Claudie.

*** **

La séance a été ouverte à 18h35, sous la Présidence de Monsieur FEDOU Nicolas, Maire.

Approbation procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 16 décembre 2015.

1/ DELIBERATION N°1 : SDEHG : Modification des statuts : Nouvelles compétences en matière de transition énergétique.

Le SDEHG, par délibération du 26 novembre 2015, a approuvé, à l'unanimité, la modification de ses statuts, lui permettant d'exercer de nouvelles compétences en matière de transition énergétique et notamment la création d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le SDEHG demande aux conseils municipaux de délibérer sur la modification des statuts permettant le transfert de compétences optionnelles et en particulier l'installation de bornes de charge pour véhicules électriques.

Ces bornes seront subventionnées à 85% par l'Ademe (50%) et le SDEHG (35%), 15% restant aux collectivités qui souhaiteront l'implantation de cette borne.

Votants : 15 (dont 1 procuration) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 1

2/ DELIBERATION N°2 : Ecole Jean Soucale : Avis sur la proposition de modification des horaires pour la rentrée 2016.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une réunion entre l'équipe enseignante et l'équipe municipale a été organisée en vue d'un changement d'horaire pour la rentrée 2016, permettant un meilleur aménagement du temps de l'enfant.

La modification des horaires a été validée à l'unanimité par les enseignantes, puis par les délégués des parents d'élèves et enfin lors du conseil d'école extraordinaire du 14 janvier 2016 qui s'est déroulé en présence de la municipalité, des enseignantes et des représentants des délégués des parents d'élèves.

Monsieur le Maire précise que la décision sera prise par l'inspection académique.

Il sollicite cependant le conseil municipal pour un avis qui sera transmis à l'inspection Académique.

Votants : 15 (dont 1 procuration) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 1

3/ DELIBERATION N°3 : Demande de subvention : Mise aux normes de la sonorisation des salles communales.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la sonorisation du foyer communal est défectueuse.

Il propose qu'une demande de subvention soit faite auprès du Conseil Départemental pour la mise aux normes de la sonorisation des salles communales (devis d'un montant HT de 1480.00 €).

Votants : 15 (dont 1 procuration) ; Pour : 15 ; abstention : 0 ; contre : 0

4/ DELIBERATION N°4 : Indemnité de fonction du maire : délibération actant la volonté du maire de déroger à la loi qui fixe l'indemnité au taux plafond à compter du 1^{er} janvier 2016.

La loi sur le statut de l'élu local du 31 mars 2015, portant de nouvelles dispositions, entre, pour partie, en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Elle impose, entre autres, que toutes les communes indemnisent automatiquement le maire au taux maximal de sa strate. Pour les communes de plus de 1000 habitants, cette indemnité pourra être réduite par le biais d'une délibération, mais sur demande du maire uniquement.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal que son indemnité soit réduite et qu'elle revienne au taux voté en 2014, soit 20.70%.

Après avoir délibéré, le conseil municipal délibération précisant la volonté du maire de déroger à la loi qui fixe l'indemnité au taux plafond à compter du 1^{er} janvier 2016.

Votants : 15 (dont 1 procuration) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 1

4/ INFORMATIONS DIVERSES.

- Entretien du bassin de l'Hers : en cours.
- SDEHG /Economie d'énergie : Remplacement en 2016 des ampoules actuelles par des ampoules leds sur les candélabres de la RD 813, sortie du village direction VILLEFRANCHE (face au parking Cammas).
- Dossier d'échelonnement des travaux ERP refusé par la préfecture. Dossier à redéposer dans les 6 mois.
- Etude en cours par le CAUE pour l'aménagement du parking du Cammas en 2017 et de la place de la mairie en 2018.

Fin de la séance à 19h15.